

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
PRÉFACE	VII
AVANT-PROPOS	1
ABRÉVIATIONS	3
PREMIÈRE PARTIE. – L'UNION EUROPÉENNE EN TANT QUE SYSTÈME INSTITUTIONNEL ET POLITIQUE .	5
CHAPITRE PREMIER. – L'union européenne en tant que sys- tème institutionnel	7
1.1. L'UNION EUROPÉENNE SOUS L'ANGLE DE LA SOUVERAINETÉ DES ETATS MEMBRES	7
1.1.1. <i>La méthode communautaire</i>	7
1.1.2. <i>L'adaptation des théories de la souveraineté</i>	9
1.1.3. <i>Analogies fédérales et différences</i>	13
1.2. NATURE JURIDIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE	19
1.2.1. <i>La personnalité internationale</i>	19
1.2.2. <i>Les rapports entre l'Union européenne et les Etats membres</i>	21
1.2.3. <i>Les rapports entre l'Union européenne et les Commu- nautés européennes</i>	22
1.2.4. <i>L'Union européenne: une fédération d'Etats et de peuples</i>	23
1.3. STRUCTURE INSTITUTIONNELLE DE LA C.E./U.E.	24
1.3.1. <i>Remarques préliminaires</i>	24
1.3.2. <i>Autonomie institutionnelle des organes</i>	25
1.3.3. <i>Répartition des pouvoirs et équilibre institutionnel</i>	30
1.3.4. <i>Conclusions</i>	38

CHAPITRE II. – L'Union européenne en tant que système politique	41
2.1. PARCOURS HISTORIQUE	41
2.1.1. <i>L'Europe à Six (1952-1972)</i>	41
2.1.2. <i>L'intégration au ralenti (1973-1985)</i>	44
2.1.3. <i>L'époque des révisions successives</i>	45
2.2. APPROCHES THÉORIQUES	52
2.2.1. <i>Approches idéalistes - normativistes</i>	52
2.2.2. <i>Approches réalistes - interprétatives</i>	58
2.3. RÉEXAMEN DU SYSTÈME COMMUNAUTAIRE	69
2.3.1. <i>Analyse systémique</i>	69
2.3.2. <i>Genèse et mutations du système</i>	69
2.3.3. <i>Stabilité et adaptabilité du système</i>	72
2.3.4. <i>Conclusions</i>	80

DEUXIÈME PARTIE. – LA CRITIQUE RECENTE DU SYSTÈME	83
---	----

CHAPITRE III. – L'adéquation démocratique du système	85
--	----

3.1. LA LÉGITIMATION DÉMOCRATIQUE INSUFFISANTE DU SYSTÈME	85
3.1.1. <i>Remarques générales</i>	85
3.1.2. <i>La position sur l'antinomie essentielle entre intégration et démocratie</i>	87
3.1.3. <i>La conception selon laquelle la souveraineté populaire est une et indivisible et le Parlement son unique porteur</i>	90
3.1.4. <i>Le rejet de l'idée d'un "dêmos" européen</i>	92
3.1.5. <i>Le rejet de l'idée d'une identité ou d'une conscience européenne</i>	95
3.1.6. <i>Le consentement limité des peuples</i>	102
3.2. LE DÉFICIT DÉMOCRATIQUE DU SYSTÈME INSTITUTIONNEL DE L'U.E.	107
3.2.1. <i>La nature du problème</i>	107
3.2.2. <i>La confusion des fonctions</i>	108
3.2.3. <i>La légitimation insuffisante des institutions</i>	110
3.2.4. <i>Le manque de transparence</i>	116

3.2.5. <i>L'insuffisance du contrôle démocratique</i>	120
3.2.6. <i>L'influence insuffisante des Parlements nationaux</i>	122
3.2.7. <i>Conclusions</i>	125

CHAPITRE IV. – L'efficacité du système 129

4.1. L'INEFFICACITÉ DE LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE 129

4.1.1. *Les causes profondes du chômage* 129

4.1.2. *La capacité d'action au niveau communautaire* 136

4.1.3. *Une appréciation de l'approche communautaire du problème de l'emploi: les conclusions du sommet de Florence* 142

4.2. L'ABSENCE D'UNE POLITIQUE EXTÉRIEURE COMMUNE: LA CRISE YUGOSLAVE GÉRÉE PAR L'U.E. 145

TROISIEME PARTIE. – LA REFORME DU SYSTEME 153

CHAPITRE V. – Fondements et perspectives de l'union politique . 155

5.1. LE CONCEPT D'UNION POLITIQUE 155

5.2. LES PERSPECTIVES D'UNION POLITIQUE 157

5.2.1. *Les perspectives à court terme* 157

5.2.2. *Les perspectives à moyen terme* 158

5.3. LES FONDEMENTS DE L'UNION POLITIQUE 160

5.3.1. *Le concept de fondements* 160

5.3.2. *Principes relatifs à la structure de l'Union* 163

5.3.3. *Principes relatifs à l'action de l'Union* 183

CHAPITRE VI. – Les adaptations institutionnelles 201

6.1. LES ADAPTATIONS AU NIVEAU DU CONSEIL 203

6.1.1. *La prise de décision* 203

6.1.2. *La présidence du Conseil* 209

6.2. *Les adaptations au niveau de la Commission européenne* . 214

6.2.1. *La composition et l'indépendance de la Commission* . 214

6.2.2. *Les pouvoirs de la Commission* 218

6.3. LES ADAPTATIONS AU NIVEAU DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DES ORGANES CONSULTATIFS	219
6.3.1. <i>La composition du Parlement européen.</i>	219
6.3.2. <i>Les pouvoirs du Parlement européen</i>	221
6.3.3. <i>Les organes consultatifs</i>	222
6.4. LE RENFORCEMENT DU DEUXIÈME PILIER DE L'U.E.: LA P.E.S.C.	223
6.4.1. <i>La justification de la P.E.S.C.</i>	223
6.4.2. <i>La nature de la P.E.S.C.</i>	224
6.4.3. <i>Les moyens de la P.E.S.C.</i>	227
6.4.4. <i>Les institutions de la P.E.S.C.</i>	229
6.5. LE RENFORCEMENT DU TROISIÈME PILIER DE L'U.E.: LA C.J.A.I.	235
6.6. LA DYNAMIQUE DES NÉGOCIATIONS ET LES COMPROMIS POS- SIBLES	240
6.6.1. <i>La dynamique des négociations</i>	240
6.6.2. <i>Les compromis possibles</i>	240
BIBLIOGRAPHIE	245
TABLE DES MATIERES	267

**Ústřední knihovna
právnícké fakulty MU
Brno**